

La Zone de Libre-échange Continentale africaine (ZLECAf)

Composante Côte-d'Ivoire

Contexte

La Côte-d'Ivoire membre de L'OMC depuis sa création s'est inscrit dans une démarche volontaire et résolue d'intégration commerciale régionale. Concernant la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), l'engagement du gouvernement dans la mise en œuvre de l'accord s'est traduit par plusieurs mesures phares : la signature de l'accord le 21 Mars 2018 à Kigali lors du 10ème Sommet Extraordinaire de l'UA par 44 pays dont la Côte d'Ivoire ; le dépôt de l'instrument de ratification le 13 Novembre 2018 ; ensuite le Comité National de la ZLECAf a été créé par le Décret n°2018-514 du 30 mai 2018 avec la mise en place de trois organes : le Conseil d'Orientation et de Décision ; le Comité Technique et le Secrétariat Exécutif.

Il regroupe à la fois les représentants de haut rang (les ministres des départements clés comme le commerce, l'industrie, les finances, le genre etc ;) les administrations publiques, les institutions d'appui pour le commerce et les organisations du secteur privé.

Pour la Côte d'Ivoire, la mise en œuvre effective de l'Accord (ZLECAf) contribuera à augmenter nettement les exportations vers les sous-régions autres que la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le secteur industriel est appelé à tirer le plus de bénéfices de cette expansion du commerce qui pourrait atteindre 8,5%, faisant de l'Accord une opportunité d'industrialisation et de promotion d'outil de transformation structurelle de l'économie.

Notre approche

L'Accord de la ZLECAf est l'un des projets phares du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA 'Africa We Want' (est l'un des domaines prioritaires du premier plan décennal

de mise en œuvre dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine – L'Afrique que nous voulons.). L'Accord est signé par 54 des 55 États membres de l'UA le 21 mars 2018 et est entré en vigueur le 30 mai 2019. A ce jour, quarante-et-trois (43) Etats Africains au total sont Etats Parties de l'Accord de la ZLECAf,

Le Programme d'appui à la ZLECAf de la GIZ auprès de l'UA, mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), fournit des services de conseil sur des questions de politique commerciale. Outre le soutien des négociations sur le Commerce des Biens et des Services de la phase I de l'Accord, le Programme appuiera les négociations en cours de la phase II portant sur l'investissement, la concurrence, la propriété intellectuelle et le commerce électronique.

Nom du projet	Programme d'appui à la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)
Committant	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)
Agence d'exécution principale	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaire politique	Comité National ZLECAf
Budget total du programme	EUR 18.5 million / EUR 34.5 million à partir d'Octobre 2021
Budget de la composante Niger	Jusqu'à 1 million d'euros
Durée	08/2020 – 08/2024

Le Programme suit une approche à trois niveaux : continental, régional et national. Au niveau continental, ledit Programme soutient l'UA à Addis Abeba-Ethiopie, en particulier le





Contact

Astou Sy
Astou.sy@giz.de

Département du Développement Economique, du Commerce, de l'Industrie et des Mines (DCIM) et le Secrétariat de la ZLECAF

En 2020 et 2021, le Programme GIZ d'Appui à la ZLECAF a apporté son soutien à trois (3) Communautés Economiques Régionales (CER) (CAE, CEDEAO et SADC) et à huit (8) Etats membres (Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Ethiopie, Ghana, Malawi, Niger, Rwanda et Tunisie).

Le programme GIZ-ZLECAF concentre son soutien sur les domaines clés suivants :



Renforcement des institutions de pilotage stratégique et de coordination aux niveaux continental, régional et national



Faciliter les négociations sur la libéralisation du commerce des services



Renforcement des capacités de mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du commerce des marchandises



Soutenir la préparation de la deuxième phase des négociations, en particulier sur l'investissement, la politique de la concurrence et le commerce numérique



Promouvoir des approches de **durabilité sociales, écologiques, participatives** pour les négociations commerciales et la mise en œuvre de la ZLECAF

La composante du projet a ciblé les lignes d'intervention majeures du plan d'actions de la stratégie Nationale ZLECAF : il s'agira essentiellement du soutien au Comité National (CN-ZLECAF) dans des domaines sélectionnés de la négociation et la mise en œuvre de la ZLECAF ; de l'appui aux entreprises ivoiriennes à tirer profit des possibilités offerts par la ZLECAF et du renforcement de la synergie avec les autres partenaires au développement de la Côte d'Ivoire. Le Plan d'opérations du projet a été décliné en cinq (05) résultats (output), onze (11) lignes d'intervention et trente-deux (32) activités à mener sur la période 2022-2023. Certaines activités pourront être prolongées au-delà de 2023, suivant l'état d'exécution.

Les prochaines étapes pour la mise en œuvre du projet sont : la mise en place du dispositif de pilotage stratégique et le suivi-évaluation du plan d'actions qui permettra de mettre en place des mécanismes opérationnels pour mesurer les performances enregistrées à l'échelle du pays dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de libre-échange

Objectif de la composante Côte-d'Ivoire

L'Accord de la ZLECAF met à travers ses protocoles un système de règles visant à garantir une concurrence ouverte, loyale et exempte de distorsions impliquantes in fine une libéralisation progressive et négociée du commerce mutuellement avantageux entre les Etats Parties.

Published by

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Registered offices Bonn and Eschborn, Germany

GIZ AU Liaison Office
P.O – Box 100009
Addis Ababa, Ethiopia
T +251 115 157865
F +251 114 703325
svenja.ossmann@giz.de
www.giz.de/en/worldwide/59611.html

As at

July 2021

Photo credits

Ioana Lungu, GIZ: page 1 & 2
Mali Lazell, GIZ: page 3

Text

Caroline Keim

GIZ is responsible for the content of this publication.

On behalf of

Federal Ministry for Economic
Cooperation and Development (BMZ)

In cooperation with



